La Mairie vous informe...

Maison de services au public

3, Rue de la Vierge - ☎ 03 84 20 40 84 - 🖷 03 84 63 86 80 – N° 056– 01/2018 -
courriel : mairieduhautduthem@wanadoo.fr – site Internet : http://hautduthem.cchvo.org

Heures d'ouverture des bureaux : du lundi au samedi de 8 h 30 à 11 h 30

Les lauréats présents des concours

Monsieur le Maire,
les membres du Conseil Municipal
et les Employés Communaux
de Haut du Them - Château Lambert,
vous présentent leurs meilleurs Voeux
pour la Nouvelle Année 2018

VOEUX 2018

Le samedi 13 janvier 2018, une assistance nombreuse a répondu à mon invitation pour la "cérémonie des Voeux". Je citerai en premier :

* La Conseillère départementale, Sylvie COUTHERUT , vice-présidente de la CCME ;
* 4 communes vosgiennes voisines : Michel MOUROT (Le Thillot) ; François CUNAT (Ramonchamp) ; Jean-François VIRY (Le Ménil) et Adrien ANDREOLI (Adjoint à Fresse-sur-Moselle, représentant le maire) ;
* Le Père Jean KITA, prêtre responsable des paroisses de Melisey, Lure & Champagney, curé Doyen ;
* Le Chef des Sapeurs Pompiers de Servance, Francis GROSDEMOUGE ;
* Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Melisey, l'Adjudant-Chef SIMONIN ;
* Mme Séverine WEIL, Directrice de l'école maternelle-primaire de Servance, avec ses 2 enfants ;
* M. Yannick PEDUZZI, Président de la Ramoncenaise Musicale de Ramonchamp ;
* Les conseillers municipaux, anciens et actuels, les employés communaux, les Présidents des diverses associations de la commune, les artisans, commerçants, représentants des sociétés au niveau économique ;
* Un très grand merci à vous tous habitants de Haut du Them - Château Lambert venus très nombreux.

2017 Dans la continuité de la restructuration du bâtiment du presbytère, la location de 3 logements et le chemin piétonnier, Mme la Préfète est venue inaugurer et visiter le logement disponible.
En second, la mise en place de plateaux ralentisseurs, rue de la Libération a été réalisée, la finition reste à effectuer. L'éclairage public modifié par des ampoules à LED, doit réduire fortement l'énergie consommée !
A Château-Lambert, les travaux de rénovation des objets classés à l'intérieur de l'église sont terminés, la collecte par la Fondation du Patrimoine s'élève à 5 164 € plus une subvention accordée de 1 000 € !

2018 L'accessibilité des bâtiments publics (mairie, église, cimetière du village) sera améliorée avec création de places de parking nécessaires et les toilettes adéquates dans la salle du Foyer Rural.
Le logement inoccupé au 15, rue de la Libération (ancienne poste) sera réhabilité pour une location plus plaisante. Sur la place "Albert Côme" sera aménagée une aire de jeu avec un "Skate Park".
Au niveau communauté de communes, va être instaurée la "FPU" Fiscalité Professionnelle Unique !
Pour terminer, que 2018 vous apporte principalement la santé, satisfaction avec vos enfants, dans vos entreprises et que tous ensemble dans notre cher et beau village de Haut du Them - Château Lambert, nous vivions avec plaisir !...

Hubert CLAUDEL

VOEUX 2018

Au cours de la cérémonie des vœux, j'ai eu le plaisir :

⇒ *De souhaiter la bienvenue aux **11** Familles nouvellement installées dans notre village au cours de l'année.*

⇒ *D'accueillir 5 Enfants nés en 2017. Félicitations aux parents. Ils garantissent le renouveau du village et de notre pays. Une prime est offerte à chaque enfant.*

⇒ *Aucun **mariage** n'a été célébré l'année passée !*

⇒ *Malheureusement **4 Décès** de résidents domiciliés au village, 1 résident extérieur décédé accidentellement, 10 personnes extérieures nées à HDT ont endeuillé notre communauté.*
Nous regrettons la disparition rapide d'Armand Jeanmougin qui était toujours membre actif du CCAS, ancien conseiller municipal, adjoint et ancien président des Anciens Combattants.
Nous adressons nos cordiales pensées aux familles attristées.

ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES : Les Courtes Pattes,

***Repas des Écoles** : Pour aider au financement de sorties, les parents organisent **le samedi 10 février 2018**, un repas à 12€ (Paëlla, Repas Comtois ou Jambon Braisé) qui pourra être retiré au Foyer Rural entre 17h30 et 19h30. Ils proposent des tickets. Merci de leur réserver un bon accueil...*

SECURITE DES ROUTES !

Suite aux intempéries de plus en plus nombreuses et violentes, il est demandé aux riverains situés à proximité des routes, d'élaguer ou couper les arbres pouvant chuter et bloquer la circulation et pour conséquence empêcher les services d'urgence (chasse-neige, pompiers , ambulances...) de circuler. Un courrier sera adressé aux propriétaires afin de faire le nécessaire pour la sécurité sur les voies.

AUX AMATEURS DE CARTES

Tous les jeudis de 14h à 18h, à la salle d'activités de la mairie, les joueurs de cartes ou autres jeux de société, passent un bien agréable après-midi... Avis à ceux qui veulent les rejoindre pour

se divertir et former de nouvelles équipes !

Sylviane VALDENAIRE

Prix Fleurissement

Bonne et Heureuse année à vous ! Place à 2018 !

En présence d'une foule très nombreuse et attentive, Mr le Maire a dressé, en images, le bilan de l'année écoulée et quelques projets à venir au sein de la commune.

Chaque année, il est de coutume d'honorer les lauréats et lauréates du concours communal du **Fleurissement** ainsi que les **Illuminations de Noël**.

Il est rappelé que les prix ne sont remis qu'aux candidats présents, représentés ou excusés !

A l'issue des vœux, les 10 premiers de chaque catégorie ont reçu un diplôme. Et pour les 5 premiers, toujours des bons d'achat utilisables chez les commerçants de la commune.

Je citerai les 5 premiers de chaque catégorie :

Fleurissement :

1. A la première place avec **193** points sur **240** : Mr et Mme WEINBISSINGER Auguste reçoivent une **coupe** et un **bon de 70 euros** *(*)* ;
2. Avec **180** points : Mr et Mme TOURDOT Roger, un bon de **50 euros** *(*)* ;
3. Avec **174** points : Mr et Mme LASSUS Guy, un bon de **30 euros** ;
4. Avec **166** points : Mr et Mme GUERRE Christian un bon de **20 euros** *(*)* ;
5. Avec **163** points : Mr et Mme FOCKI Jacky, un bon de **15 euros** *(*)*.

Cette année, la commune a été classée 1° par le jury de la *"Route des Villages Fleuris"* sur 9 participantes, au titre des communes de 300 à 1000 habitants.

Pour le classement du concours des "Villes et Villages Fleurs", la commune a été classée 13° sur 13 communes retenues !!!

Dernière minute :

Pour le fleurissement **2018**, nous recherchons une vieille brouette en bois ou un ancien "tombereau" ou une ancienne charrette (à 2 roues et 1 ou 2 bras pour tirer). Merci de vous adresser à **Jean-Michel.**

et Illuminations 2017

Illuminations :

1) Mr et Mme VALDENAIRE Christophe avec **222** points sur **240**, reçoivent une **coupe** plus un **bon de 70 euros** (*);

2) Avec **210** points : Mr BOLOT Pascal, un bon de **50 euros** ;

3) Avec **207** points : Mr et Mme LASSUS Guy, un bon de **30 euros** ;

4) Avec **260** points : Mr et Mme XOLIN Claude, un bon de **20 euros** ;

5) Avec **182** points : Mr et Mme HOUBRE Denis un bon de **15 euros**.

Un prix exceptionnel "**Hors concours**" a été attribué à Bernadette LAMBOLEY et Gérard DAVAL pour les décorations florales de Noël qu'ils ont fait avec goût chez eux ! Bravo à eux !

Je remercie encore les membres du jury qui ont permis d'établir le classement. Un diaporama réalisé, avec succès par Gérard, fait revivre en images les plus belles réalisations florales de l'été, ainsi que les décorations de Noël.

Concernant les **Illuminations de Noël**, nos efforts ont été largement récompensés par le jury de la RVF, en nous attribuant le 2ème prix de la catégorie. Bravo !!! Félicitations et merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à ces excellents résultats.

Cette année, nous avons acheté **13 nouveaux décors lumineux** qui ont été posés ici et là dans la commune sur les candélabres.

Bravo et félicitations à vous toutes celles et tous ceux qui fleurissent et illuminent notre cher village, sans oublier les bénévoles et les agents communaux pour leur travail.

Jean-Michel GENEY

(*) Bon donné à la commune pour le fleurissement. Merci beaucoup.

- BILAN DE TRAVAUX EN 2017 -

VOIRIE :

En 2017, nous avons réparé et recouvert de bitume fluxé :

La V.C N° 2, dans la montée de la "Come",

Le C.R. de la porcherie, aux Grands Champs.

Malheureusement, n'ont pu être réalisées 2 journées de P.A.T, faute de disponibilité de l'entreprise et de l'arrivée de la neige !

Sur les **2 plateaux ralentisseurs** réalisés pour limiter la vitesse, la peinture et les panneaux de réglementation pour créer une **zone à 30 km / h** ne sont pas encore réalisés !

Un chemin piétonnier sécurisé par la pose d'un grillage, relie le Foyer Rural au Restaurant du Centre. Il sera mis en service au printemps et **réservé uniquement aux piétons**.

La dépense totale pour tous ces travaux s'élève à la somme de 54 926 € TTC.

Signalisation :

Les plaques de rue ont été apposées à Château Lambert et les numéros des maisons, avec les fixations, mis à disposition des habitants. Il en reste quelques-uns ! Vous pouvez les retirer en mairie aux heures d'ouverture. Merci.

Une nouvelle campagne de numérotation et de pose de panneaux sera réalisée aux cours de cette année, des ajustements sont encore nécessaires !

Animations au village en 2017 :

L' **A.G.** du Foyer s'est tenue le 28 janvier 2017 ; en 2018 le 20 janvier avec la galette des rois,

Le **concours de Belote** a eu lieu le 04 Mars avec 38 équipes ; cette année le 24 Février,

Le 25 Mars 2017, c'était la **soirée vidéo** ; celle de 2018 aura lieu le 24 Mars,

La **soirée choucroute** du 22 Avril a fait le plein de la salle du foyer et des repas à emporter. En 2018, retenez la date du 14 avril,

Lors du **carnaval des écoles** : chocolat chaud, gâteaux et bonbons offerts par le Foyer, le transport par car pris en charge par Mr le Maire personnellement,

Le 1er Mai, c'était le **montage du feu** de la St Jean,

Pour la **fête nationale**, le 15 juillet : feu d'artifice offert par le Foyer, feu de la St Jean allumé par les derniers mariés ; le lendemain, tournoi de foot et chasse au trésor,

Les 14 et 15 Août, l'inauguration de la **Fête Patronale**, les pompiers et le bal ; le lendemain, le vide grenier, la fête foraine et les repas à la salle, le tout avec un beau soleil,

La **randonnée pédestre** du foyer le 03 septembre, la visite du fort de la Tête de l'Ours, très appréciée des nombreux participants, le repas avec les marcheurs et des non marcheurs,

Le **repas des Aînés** le 1er Octobre, 45 aînés sur 91, 23 colis à Noël, 10 pour les maisons de retraite,

Saint Nicolas le 03 décembre : 31 enfants visités à domicile par les équipes du Foyer,

Le 10 décembre, à la place du loto du Tennis de table, l'exposition du **groupe des "Bobines"**, à la salle du Foyer : de belles choses, une bonne affluence,

Pour 2018, nous allons remettre sur pied un **loto**. Il sera organisé par les équipes du Foyer suite à l'arrêt malheureux de la section Tennis de table.

Claude LAMBOLEY

Forêts : La vente des bois, en 2017, a donné une grande satisfaction (**95 605 €**). Les travaux d'entretien réalisés (22 855€) sont donc largement compensés.

Daniel GALMICHE

Mme la Préfète coupe le ruban à l'abri de la neige

Visite du logement T4 n°11

Inauguration de la restructuration des logements du presbytère :

Comme déjà indiqué en page n° 2, l'inauguration de cette restructuration s'est réalisée le **vendredi 8 décembre 2017**, en présence de Madame la Préfète : Marie-Françoise LECAILLON ; le nouveau député : Christophe LEJEUNE ; le Président du Conseil Départemental : Yves KRATTINGER ; la conseillère départementale du canton : Sylvie COUTHERUT, également vice-présidente de la CCME ; le Président de la Communauté de Communes des Mille Étangs : Régis PINOT, maire de Melisey aussi ; des maires et représentants des municipalités du canton, les anciens maires, adjoints, conseillères et conseillers municipaux de la commune, notamment ceux qui ont eu le courage de prendre la décision positive concernant ce projet en 2013, les agents communaux, M. Gérard VIAIN, à l'origine de l'orientation des travaux, la directrice du CAUE, pour l'étude initiale du projet, l'architecte, M. Philippe HENRY, Habitat 70 avec Damien CLEMENCIER & Ludivine PERNEY, convention de location, des délégués des entreprises qui ont effectué des travaux et vous tous qui vous êtes associés à cette manifestation approuvant ainsi les travaux effectués. Quelques personnes excusées, dont Michel RAISON sénateur & Frédéric DENECHERE, Trésorier communal

Une visite des locaux communaux, (la MSAP) : Maison de Services Au Public, l'Agence Postale Communale, la chaufferie au bois déchiqueté avec le réseau de chaleur, a été appréciée et reconnue comme un investissement judicieux et très utile au service de la population de la commune et éventuellement des communes environnantes. Enfin, un grand merci aux différents organismes qui ont aidé à la réalisation de ces travaux et apporté leur concours dans le financement de cet important investissement.

H C

Achat Turbine à neige :

Pour faciliter le déneigement sur les parkings avec bordures et les petits endroits (Presbytère, MSAP, trottoirs...), il a été décidé d'acheter une turbine à neige.

* Délibérations du Conseil Municipal *

Le 11 octobre 2017, le conseil municipal a délibéré sur les points suivants :

082. Accord d'aide de 20 € par enfant pour le séjour loisirs "de la Fourche à la Fourchette" à Ventron ;
083. Vente autorisée pour 50 € à M. Mme Robert LASSUS de la parcelle G554 "le Rabosson" ;
084. Modification des statuts du SIAHVO afin d'organiser la GEMAPI aux communautés de communes;
085. Acceptation d'une convention pour scolariser un enfant en classe "U.L.I.S." à Melisey ;
086. Institution de l'IHTS (Indemnité Horaire pour Travail Supplémentaire) aux agents administratifs et techniques ;
087. Autorisation au maire pour déposer les dossiers de demande d'aide pour travaux d'accessibilité ;
088. Soutien à la motion de l'AMRF sur l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité.

Et aussi, le 11 décembre 2017, les délibérations ont porté :

089. Acceptation de modifier les statuts de la CCHVO pour instituer la FPU (fiscalité professionnelle unique) ;
090. Acceptation de la précision de l'intérêt communautaire avec la liste des compétences ;
091. Acceptation des propositions ONF de l'assiette des coupes 2018, vente sur pied, châblis ;
092. Admission en non valeur de 176 € au budget communal 2017 ;
093. Avis favorable sur le rapport de l'eau 2016 établi par le SHVO (syndicat de l'eau) ;
094. Accord pour une participation de 60 € pour un voyage en Espagne avec le Collège des Mille Étangs ;
095. Renouvellement de la convention déneigement avec l'Entreprise SAILLEY Jonathan ;
096. Renouvellement de la convention déneigement avec l'Eurl LES CHASEAUX ;
097. Renouvellement de la convention HABITAT 70, nettoyage des abords rue de la Curtenay ;
098. Soutien à la motion pour le maintien du renouvellement des contrats aidés ;
099. Renouvellement de la convention médecine préventive avec CDG 70 pour les agents communaux ;
100. Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe 24 h par semaine ;
101. Avis favorable au tableau des ratios d'avancement de grade à 100% pour les agents.

Rappel . . . *Sur le site internet de la commune mentionné en 1ère page, les personnes qui le désirent, peuvent aller consulter les comptes rendus du conseil municipal ainsi que la présente lettre d'information.* HC

Zones blanches (téléphonie mobile) :

Les études sont toujours en cours, 2 relais sont prévus sur la commune : 1 dans le clocher du village et un autre à Château-Lambert, sur un poteau non localisé à ce jour. Le Président du Conseil Départemental nous a promis leur installation avant fin 2018. Patientons encore !!!...
C'est pourquoi notre cabine téléphonique doit rester sur la Place en attendant....

Population de la commune :

Les chiffres communiqués pour 2018, pris en compte pour le calcul des dotations s'élèvent à :
438 + 7 = 445
Soit 1 habitant de plus qu'en 2017.

Documents joints :

Avec la présente missive, vous sont distribués :

⇨ *le calendrier 2018 de ramassage des O.M., ramassage hebdomadaire le mercredi matin, donc dépôt la veille au soir si possible et la collecte du tri des papiers, cartons, plastiques (jaune) : collecte tous les 15 jours le vendredi matin, bac à déposer toujours la veille au soir. Ces calendriers sont également disponibles en mairie.*

⇨ *Le bulletin de la Communauté de Communes maintenant appelée "des Mille Étangs".*

Bonne lecture pour votre information...

Imprimé par les soins de la Mairie. *Votre maire : Hubert Claudel*